

**LENGEMA (César)**, Sergent-major et Chef de Centre (Bwaka, 1893 - Stanleyville, 23.4.1951). Fils de Yobada et de Beketi ; époux de Makanga, Elisabeth.

Les parents de Lengema sont originaires du village Bwaka de la chefferie Mokwangi, territoire de Banzyville dans le district de l'Ubangi ; ils appartiennent à l'ethnie Ngwandi.

Né vers 1893, il est incorporé le 1<sup>er</sup> janvier 1909 à la Colonie scolaire de Nouvelle-Anvers où il reste quatre ans.

Le 1<sup>er</sup> avril 1913 il est engagé comme soldat de 1<sup>ère</sup> classe dans la Force Publique à la compagnie Bas-Congo. La Force Publique est composée à l'époque de 27 compagnies. Le 1<sup>er</sup> juin déjà il est nommé sergent-comptable. Le 22 juin 1913, il est envoyé comme moniteur à la Colonie scolaire de Nouvelle-Anvers. Le 25 décembre 1913, il est muté à la compagnie de Stanleyville.

Du 22 décembre 1915 au 18 novembre 1918 il participe à la campagne militaire de l'Est Africain allemand. Il est nommé premier sergent comptable le 1<sup>er</sup> novembre 1917 et sergent-major-comptable le 1<sup>er</sup> février 1920. Le 31 mars 1921 il est licencié à la fin de son terme.

Il s'installe à Stanleyville où il occupe des fonctions de clerc et de comptable dans plusieurs sociétés commerciales.

Le 1<sup>er</sup> juin 1932, il est nommé chef adjoint du Centre Extra-Coutumier (C.E.C.). En 1933, pendant une maladie du chef du Centre, Lengema le remplace et s'en tire à son avantage tant à la tête du Centre qu'à la présidence du tribunal.

Le 26 mai 1936, il est nommé chef du Centre et juge au tribunal du Centre en juin 1936. Il conserve ces fonctions jusqu'à sa mort le 23 avril 1951.

Il est nommé membre du Conseil de province en 1949, 1950 et 1951.

Il a épousé religieusement et civilement à Stanleyville le 28 novembre 1936 Elisabeth Makanga. Celle-ci était d'origine Topoke par sa mère et Mubua par son père. Elle avait un enfant : Gabriel, Marcel Lengema né à Stanleyville le 3 janvier 1931 ; le couple eut une fille : Julienne Marie Lengema née le 1<sup>er</sup> août 1936, également à Stanleyville. Les deux enfants sont encore en vie.

La figure du chef César Lengema a dominé la vie du Centre Extra-Coutumier de Stanleyville pendant 15 ans, de 1936 à 1951. Le choix du commissaire de district qui le nomma en 1936 fut dicté par les qualités personnelles et l'expérience de Lengema. En 1933, le rapport annuel du CEC en parlait déjà en termes élogieux : « Élément très intéressant ; sa formation intellectuelle dépasse de loin celle du Chef du Centre ».

Lengema ne démentit pas les espoirs que les autorités coloniales avaient mis en lui. A la fin de l'année 1937, après plus d'un an d'expérience, Lengema bénéficie d'une appréciation extrêmement flatteuse de la part de l'administrateur territorial chargé de la tutelle du CEC : « homme très énergique, grand travailleur, intelligent et possède une instruction supérieure à tous les autres membres du Centre. Il est de très bonne volonté. Comme juge de tribunal du Centre, il n'a pas d'égale. Il est impartial... Il est rare de constater que les habitants ne s'inclinent pas à ses sentences ». L'auteur du rapport ajoute à ce portrait déjà flatteur, une qualité remarquable : « Bien qu'il connaisse sa supériorité sur les autres juges, il ne dédaigne nullement de demander leur avis à toute occasion. Il possède une grande influence sur les habitants et il est estimé et aimé de la plus grande partie ».

En 1938, le rapport du CEC reprend les mêmes éloges et donne une description du genre de vie menée par Lengema : « Sur pieds dès 6 heures du matin et la plupart du temps retenu au bureau jusqu'à 18 heures, il est encore harcelé pendant les

heures de midi et le soir par les indigènes qui ont des différends à faire trancher à l'amiable. Sans parler des incidents nocturnes qui le forcent plusieurs fois par semaine à se lever ». Ce zèle professionnel est d'autant plus remarquable que Lengema touche un traitement de 600 F seulement par mois « inférieur à celui de beaucoup de clercs et cependant, ajoute le rapporteur, ses capacités dépassent celles de la plupart des employés de couleur » et l'auteur conclut : « Je ne puis m'empêcher de dire qu'il doit être animé de sentiments de vrai loyalisme pour continuer à remplir ses fonctions ».

La fin de la vie de Lengema fut assombrie par la maladie et par les critiques que lui adressaient de plus en plus fréquemment une fraction de la classe des évolués.

En 1944, la tension entre Lengema et une fraction des « évolués » prend l'allure d'un conflit latent et les plaintes se multiplient.

Mais l'administration territoriale couvre complètement le chef du Centre. Elle considère que les « évolués » s'opposent à n'importe quelle autorité parce que leurs aspirations et leurs attitudes semblent désastreuses et « qu'ils désirent de moins en moins dépendre du CEC et du territoire ».

De toutes les appréciations que nous avons citées et qui s'échelonnent de 1933 à 1944, un portrait se dégage : celui d'un véritable chef, mais aussi d'un homme compétent, intelligent, intègre, exceptionnellement dévoué à sa fonction.

L'image que la plupart des Zaïrois contemporains ont conservée de Lengema est celle d'un chef énergique, juste, dur pour lui-même et pour les autres, et dont la compétence et l'autorité firent du CEC de Kisangani quelque chose d'assez exceptionnel dont ils se souviennent avec nostalgie et fierté.

*Distinctions honorifiques* : Médaille de la Victoire de la Guerre 1914-1918 ; Médaille commémorative de la Guerre 1914-1918 ; Médaille commémorative de la Campagne d'Afrique ; Médaille de bronze avec 3 raies.

30 septembre 1980.

[J. So.]

B. Verhaegen.

*Sources* : Rapport du Centre Extra-Coutumier 1937. — Rapport du Centre Extra-Coutumier 1938. — Lettre du commissaire de District L. Ruelle au gouverneur de la province, 2 mai 1946.